ITUC CSI IGB

Confédération syndicale internationale

Lettre aux ministres des Finances du G20

Financer les plans de relance et de résilience après la crise de la Covid-19

Chers

La prochaine réunion des ministres des Finances du G20 a lieu quatre mois après que l'OMS a déclaré que la Covid-19 était une pandémie mondiale et que les gouvernements ont mis en place des mesures essentielles pour empêcher ou ralentir la propagation du virus. Alors que les prévisions concernant les pertes d'emplois et la contraction des PIB sont désormais devenues une réalité pour des millions de travailleurs et travailleuses, l'ampleur maximale des conséquences économiques et sociales de cette crise reste à venir. En moins de trois mois, la crise de la Covid-19 a réduit à néant les victoires durement acquises pour l'emploi au cours de la lente reprise qui a suivi la Grande Récession de 2008.

Si les mesures de confinement imposées dans nombre de pays sont indispensables pour contenir la propagation du virus, il est cependant plus que nécessaire d'établir une feuille de route pour le financement de plans de relance économique immédiats et à long terme. Ces derniers doivent être accompagnés de mesures gouvernementales pour contrôler le virus, renforcer la résilience aux chocs mondiaux futurs et nécessiteront à la fois de la cohérence et une coordination mondiale.

Nous savons que pour redonner espoir aux populations et stabiliser nos économies, ces plans de relance devront se traduire par des investissements significatifs dans les emplois liés aux infrastructures ; des politiques industrielles pour la transition climatique, les transports publics, la santé, l'éducation et les soins ; un développement et une restauration des écosystèmes ; une agriculture durable ; et une connectivité numérique pour tous.

Toutefois, malgré l'engagement à injecter de 8 à 10 mille milliards USD à l'échelle mondiale dans la première phase de la réponse aux impacts de la Covid-19, la riposte budgétaire des pays en développement à faible revenu demeure modeste, à hauteur de 1,2 % du PIB en moyenne (1). Il est nécessaire de définir des objectifs clairs pour financer la relance et éradiquer définitivement la maladie, le G20 devant s'engager à garantir qu'aucun individu ou pays ne soit laissé pour compte. La Covid-19 ne connaît, en effet, aucune frontière.

Les syndicats demandent instamment aux ministres des Finances du G20 et aux banques centrales un soutien budgétaire durable pour l'économie réelle, la prospérité partagée et le plein emploi de qualité, accompagné d'un cadre pour la durabilité et la résilience. Nous pouvons et devons tirer les leçons de la crise économique de 2008/2009 et des politiques d'austérité dévastatrices de 2010/2011, et faire en sorte que la planète et les êtres humains soient au centre des plans de relance.

Si, au mois d'avril dernier, la réponse initiale du G20 – l'initiative de suspension du service de la dette (DSSI) – a offert une bouffée d'oxygène non négligeable, davantage de mesures doivent être prises pour permettre aux pays en développement de se concentrer sur les besoins urgents en matière de santé et de mettre en place des systèmes pour renforcer leur résilience. Nombre de gouvernements constatent aujourd'hui que plusieurs mois, voire des années, seront nécessaires pour contrôler le virus et qu'ils risquent de devoir continuer à fermer et rouvrir successivement certains secteurs de leur économie. La menace que font peser la dette et le resserrement de l'espace budgétaire sur le financement de la santé, la reprise de l'emploi et la résilience continue d'avoir des répercussions mondiales sur la croissance.

Se basant sur les réponses que les gouvernements ont été contraints d'apporter à la crise de la

Covid-19 au cours de ces derniers mois, les syndicats formulent les recommandations suivantes :

- Étendre à deux ans l'allègement de la dette pour les pays les plus pauvres et les plus vulnérables et annuler cette dernière en cas de besoin urgent, l'unique conditionnalité étant d'investir dans les Objectifs de développement durable (ODD). L'absence de cadre multilatéral pour la négociation d'accords internationaux pour la restructuration de la dette est l'une des lacunes les plus graves et invalidantes dans la gouvernance mondiale. Le moment est venu de créer un mécanisme pour s'attaquer aux dettes souveraines insoutenables de manière équitable et prévisible. Un tel mécanisme apportera une contribution énorme à la stabilité financière mondiale et au développement durable dans les années difficiles qui nous attendent.
- Conclure un accord élargissant le champ d'application des droits de tirages spéciaux (DTS), avec échanges de devises pour le développement, alignés sur les ODD.
- Créer un fonds mondial pour la protection sociale avec une garantie de cinq ans pour les pays les plus pauvres, afin de lutter contre la misère, créer des emplois et renforcer la résilience.
- Conclure un accord fixant un taux d'imposition minimum effectif au niveau mondial et garantissant le droit pour les pays d'imposer les bénéfices étrangers insuffisamment taxés («pilier 2» des négociations fiscales du G20), prévoir une taxation équitable des nouveaux modèles commerciaux numériques («pilier 1»), éliminer les paradis fiscaux et le commerce illicite au moyen de nouveaux mécanismes tels que la taxe sur les transactions financières tant attendue et, de manière plus générale, s'engager à accroître la progressivité des systèmes fiscaux.

Par ailleurs, les banques centrales doivent s'attaquer à la dissonance entre leurs mesures pour la stabilité des prix, mises en place au détriment de l'emploi et de l'action climatique.

Ces mesures nécessiteront une approche à moyen et long terme de l'investissement, accompagnée d'une approche à moyen et long terme du remboursement de la dette.

Les initiatives concernant la dette doivent faire partie intégrante d'un plan global pour le financement de la restauration et de la transformation durables de l'économie réelle, en particulier dans les pays en développement, au travers de subventions et de conditions de financement favorables, notamment un fonds mondial pour la protection sociale.

Les réponses et initiatives pour la relance doivent être soigneusement conçues pour créer des emplois, assurer la transition requise dans chaque secteur pour garantir des économies durables créatrices d'emplois de qualité et éviter la financiarisation et l'assainissement budgétaire prématuré avec des mesures d'austérité préjudiciables à la croissance, qui accentuent les inégalités.

Cela nécessitera une réforme fondamentale des institutions financières internationales afin que ces dernières respectent les droits humains et syndicaux et centrent leurs activités sur des politiques pour la croissance inclusive et une réelle progression en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

La CSI, la TUAC et nos affiliés sont prêts à participer au dialogue plus que nécessaire pour définir des plans de relance garants d'un avenir meilleur, où l'économie reflète les intérêts de la population et de la planète et renforce la résilience aux chocs futurs mondiaux.

Salutations sincères,

(1) FMI, «Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale», juin 2020, p. 23